Les troubles du spectre de l'autisme

Plan d'action

APR 15 2011
N.S. LEGISLATIVE LIBRARY

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Plan d'action sur les troubles du spectre de l'autisme

NOVA SCOTIA

TABLE DES MATIÈRES

Introduction et contexte

De quoi s'agit-il? 2

Qu'avons-nous appris? 2

Qu'est-ce que le plan d'action et pourquoi en faut-il un? 3

Quels sont les cinq domaines sur lesquels se concentrent les activités du gouvernement? 4

Qu'est-ce que le plan d'action englobe? 4

Plan d'action

Ce que fait le gouvernement 5

Nouvelles mesures que le gouvernement prendra pour répondre aux besoins à vie des personnes autistes 8

Évaluation

Est-ce que nous faisons une différence? 11

Responsables de l'évaluation 11

Évaluation des indicateurs de réussite 11

Annexe A

Initiatives actuelles du gouvernement pour répondre aux besoins à vie des personnes atteintes d'un TSA 12

Annexe B

Domaines à étudier davantage 16

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le gouvernement s'engage à améliorer les services de soins de santé pour les familles néo-écossaises dans toutes les régions de la province. Les mesures décrites dans ce plan s'efforcent de réaliser cet objectif, tout en offrant le meilleur soutien possible aux individus et aux familles vivant avec un trouble du spectre de l'autisme.

Lors de l'élaboration de ce plan, les ministres de l'Éducation, des Services Communautaires et de la Santé et du Bien-être ont invité des membres du personnel de leurs ministères respectifs à collaborer avec la Société de l'autisme de la Nouvelle-Écosse, la Société de l'autisme du Cap-Breton, la VAST (Valley Autism Support Team) et le Centre provincial de l'autisme en vue d'examiner les besoins des personnes et des familles vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette collaboration a débouché sur l'élaboration et la soumission d'un rapport sur les besoins à vie des personnes atteintes d'un TSA.

L'Équipe consultative sur la gestion de l'autisme (ECGA) se composait des représentants suivants :

Kym Hume	Ministère de l'Éducation (présidente de l'équipe)
Lorna MacPherson	Ministère des Services communautaires Directrice des services pour les handicapés
Faizal Nanji	Ministère de la Santé et du Mieux-être Directeur des services de santé mentale pour adultes
Norm Donovan	Valley Autism Support Team (VAST)
Michelle Gardiner	Société de l'autisme du Cap-Breton (Autism Society of Cape Breton, ASCB)
Tracey Avery	Société de l'autisme de la Nouvelle-Écosse (Autism Society of Nova Scotia, ASNS)
Cynthia Carroll	Centre provincial de l'autisme (Provincial Autism Centre, PAC)
Vicki Harvey	Recherche et soutien administratif

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse tient à souligner l'énorme contribution en temps, en efforts et en savoir-faire de l'ECGA lors de l'élaboration du rapport intitulé Les besoins à vie des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme. Le travail de cette équipe et son rapport contribueront à améliorer et à renforcer les programmes et les services pour les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme en Nouvelle-Écosse.

Le rapport de l'ECGA contient des recommandations recueillies à l'issue d'un travail de recherche sur les pratiques efficaces et d'analyse des résultats d'enquêtes et d'entretiens. Ce rapport a été passé en revue par des membres du personnel des ministères de l'Éducation, de la Santé et du Mieux-être, des Services communautaires et de la Justice.

De quoi s'agit-il?

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont des problèmes de développement neurologique complexes qui affectent la vie de l'individu sous tous ses aspects. Les symptômes sont très variés et peuvent être légers ou graves, selon le trouble du spectre de l'autisme concerné. Les principaux domaines dans lesquels on considère que les personnes atteintes d'un TSA ont des déficiences sont la communication et les interactions sociales. Les individus atteints d'un TSA ont de la difficulté à absorber les informations émanant des gens et du milieu et à agir en réponse à ces informations, ce qui signifie qu'ils peuvent avoir des réactions atypiques sur le plan comportemental. On ne connaît pas la cause des troubles du spectre de l'autisme et il s'agit d'une maladie dont l'individu souffre pendant toute sa vie et dont les symptômes font surface dès le début de l'enfance.

On pensait à une certaine époque que les TSA étaient une maladie rare, mais on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'une des catégories de troubles du développement les plus courantes chez les enfants. Le taux d'autisme est évalué aujourd'hui à 1 individu sur 110 selon les Centers for Disease Control and Prevention (2009). Au cours des 10 dernières années, le nombre d'enfants chez qui on a diagnostiqué un TSA a augmenté de 400 pour 100. On ne sait pas encore si cette augmentation est due à l'amélioration et à l'élargissement des procédures de diagnostic ou à l'augmentation des facteurs de risque de développer un TSA. L'apport d'un soutien à ces enfants jusqu'à l'âge adulte représente un gros défi pour les familles et pour les services de soins de santé, les services d'éducation et les services communautaires.

Pour que les enfants autistes puissent réaliser leur plein potentiel et connaître une bonne qualité de vie, il est essentiel d'offrir des interventions dès le plus jeune âge. Les recherches montrent que les services de traitement en intervention préventive peuvent grandement améliorer le développement de l'enfant, mieux le préparer à faire la transition vers l'école et vers la communauté. Les mesures d'intervention préventive ont non seulement pour effet d'améliorer les résultats qu'obtiennent les enfants atteints d'un TSA, mais elles sont aussi une forme d'investissement rentable dans le domaine des soins pour les autistes.

Qu'avons-nous appris?

En 2010, l'Équipe consultative sur la gestion de l'autisme a publié un rapport intitulé *Les besoins à vie des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme.* Grâce à ce rapport, nous savons que les individus autistes ont besoin de structures de soutien complètes tout au long de leur vie. Nous savons que ce qui est important pour les familles, c'est l'offre d'un diagnostic et d'interventions dès le plus jeune âge, l'offre d'informations fiables et à jour sur les TSA, l'offre d'éducateurs bien informés et qualifiés, l'offre d'un personnel d'intervention en cas d'urgence et de services de soins de relève et l'offre de services adaptés à leurs besoins. Nous savons que, s'il y a de nombreux services et programmes de bonne qualité en place à l'heure actuelle, il y a également des lacunes. Lors de l'examen des informations rassemblées, nous nous sommes laissé guider par une approche intergouvernementale, tout en gardant à l'esprit

la nécessité pour la province de continuer à vivre selon ses moyens, dans la situation financière actuelle. Comme le suggérait l'Équipe consultative sur la gestion de l'autisme, nous sommes en faveur d'une approche d'introduction progressive des mesures.

À l'heure actuelle, le gouvernement intervient dans plusieurs domaines en vue de répondre aux besoins des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme, en s'appuyant sur des programmes dans de multiples ministères et organismes. Nous sommes conscients du fait qu'il n'existe pas d'approche unique qui permette de répondre aux besoins de l'individu tout au long de sa vie et du fait qu'il faut que les différents ministères et organismes œuvrent en collaboration.

Qu'est-ce que le plan d'action et pourquoi en faut-il un?

Le gouvernement est conscient de la complexité des besoins à vie des personnes atteintes d'autisme. Il est également conscient de l'importance vitale de l'intervention préventive si on veut que les personnes chez qui on a diagnostiqué un trouble du spectre de l'autisme bénéficient d'une bonne qualité de vie. Le plan d'action tient compte du fait qu'il faut renforcer les services d'intervention préventive pour les enfants et est conscient de l'impact que ces services auront sur toute la durée de vie de l'individu atteint d'autisme.

Ce plan d'action est conçu en vue de favoriser la mise en œuvre de changements durables selon une approche progressive. Il s'appuie sur les investissements existants et sur de nouveaux investissements visant à renforcer la capacité qu'ont le gouvernement, les communautés et les individus de répondre aux besoins à vie des personnes autistes. Certains des travaux inclus dans le plan sont nouveaux; d'autres sont déjà en cours; et d'autres encore sont des tâches qui ont été recadrées ou peaufinées afin de combler une lacune particulière.

Notre plan d'action offre également des possibilités de dialogue et de réseautage en continu entre le gouvernement et les groupes communautaires. En collaborant tous ensemble, nous arriverons à améliorer les programmes et les services pour les personnes autistes.

Il y a cinq principales dimensions ou domaines d'activité qui se dégagent du rapport intitulé *Les besoins à vie des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme*. Les mesures que nous proposons pour régler les problèmes auxquels sont confrontés les individus autistes et leur famille sont guidées par ces cinq dimensions ou domaines d'activité.

Quels sont les cinq domaines sur lesquels se concentrent les activités du gouvernement?

Les cinq domaines sur lesquels se concentrent les activités proposées sont les suivants :

- Intervention et services de soutien pour les familles d'enfants d'âge préscolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA
- Structures de soutien pour les enfants d'âge scolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA
- Structures de soutien pour les adultes ayant un TSA et leur famille
- Perfectionnement des compétences et sensibilisation
- Partenariats pour faciliter les programmes et les services de soutien

Qu'est-ce que le plan d'action englobe?

Au cours des 10 dernières années, la province de la Nouvelle-Écosse a pris conscience de l'importance croissante du nombre de cas d'autisme. Le gouvernement s'engage à garantir que les individus atteints d'un TSA bénéficient des ressources et des programmes nécessaires. Étant donné la réalité de la situation financière de la province, le gouvernement s'appuiera sur les structures déjà en place et élaborera un plan d'action visant à garantir la pérennité des programmes et des services actuels et la poursuite des améliorations. Certaines tâches seront effectuées immédiatement, mais les autres nécessitent un travail d'étude supplémentaire.

Le gouvernement s'engage à mettre en œuvre ce plan d'action dans le cadre de pratiques exemplaires et réfléchies, à partir de recherches fondées sur des données objectives et en s'appuyant sur l'affectation appropriée des ressources financières disponibles. Nous ferons également un contrôle et un suivi des progrès accomplis. Ce plan d'action est notre engagement à répondre aux besoins à vie des personnes vivant avec un TSA.

PLAN D'ACTION

Ce plan d'action met en évidence les programmes et les services existants du gouvernement qui soutiennent les personnes vivant avec un TSA et décrit les nouvelles mesures que le gouvernement prendra dans les cinq domaines d'activité mentionnés.

Ce que fait le gouvernement

Intervention et services de soutien pour les familles d'enfants d'âge préscolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA

Le gouvernement

- offre le programme EIBI (Early Intensive Behavioural Intervention) dans les huit régies régionales de la santé et au Centre de santé IWK (RRS/IWK) :
  - Le financement actuel de 4 millions de dollars couvre 50 pour 100 des enfants d'âge préscolaire admissibles chez qui on a diagnostiqué un TSA.
  - 185 enfants ont bénéficié des services depuis l'introduction du programme en 2005.
  - 50 nouveaux enfants par an se voient offrir l'admission au programme.
  - Le programme offre une année de traitement intensif, suivi de sessions de consultation sporadiques en fonction des besoins.
- offre une capacité de diagnostic pour les enfants et les jeunes :
  - Chaque RRS/IWK a un processus établi d'évaluation de l'autisme ou a accès à un tel processus d'évaluation.
- offre 17 programmes d'intervention préventive (PIP) dans la province pour aider, de la naissance à l'entame de la scolarité, les familles des enfants autistes qui ont ou risquent d'avoir des retards de développement et répondent par conséquent aux critères d'admissibilité du programme :
  - Les 17 PIP sont offerts à l'heure actuelle à environ 670 familles et 135 autres familles environ sont sur liste d'attente.
  - Le budget actuel des PIP est d'environ 2,5 millions de dollars. Comme les PIP ne sont pas financés à 100 pour 100, chacun a conclu une entente de service avec le ministère des Services communautaires avec un volet de collecte de fonds dans son budget annuel approuvé.

Structures de soutien pour les enfants d'âge scolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA

Le gouvernement

- distribue une subvention de 200 000 $ aux huit conseils scolaires sur demande de remboursement pour le perfectionnement professionnel du personnel enseignement, dont les enseignants-ressources, les enseignants des centres d'apprentissage, les psychologues scolaires, les orthophonistes et les chefs des équipes responsables de l'autisme
- distribue une subvention de 213 000 $ aux conseils scolaires pour les services de dépistage et d'intervention préventive afin de faciliter la transition pour les élèves ayant un TSA vers la maternelle
- emploie un consultant provincial en autisme à temps plein
- soutient tous les conseils scolaires pour qu'ils aient des enseignants/spécialistes du soutien aux autistes afin de faciliter le travail des équipes de planification de programme dans les écoles et de répondre aux besoins en formation du personnel
- soutient le programme ACEE (Access to Community Education and Employment) en partenariat avec le Halifax Regional School Board, le Nova Scotia Community College et Independent Living Nova Scotia, ainsi que le programme Strait-to-Work à Port Hawkesbury, en partenariat avec le Strait Regional School Board et le Nova Scotia Community College
- finance les RRS/IWK pour qu'ils offrent un diagnostic d'évaluation pour les enfants d'âge scolaire dont on soupçonne qu'ils ont un TSA
- fournit des fonds pour les subventions du programme de développement régional visant à soutenir les activités qui correspondent aux objectifs et aux priorités des communautés, y compris en ce qui concerne les populations souffrant traditionnellement d'un manque de services; les organismes du secteur de l'autisme qui répondent aux critères d'admissibilité peuvent faire des demandes en vue d'obtenir de telles subventions
- offre du soutien aux individus atteints d'un TSA dans le cadre du programme de soutien direct aux familles (Direct Family Support) si ces individus ont des retards de développement et manifestent des comportements graves d'extériorisation
- offre des possibilités de camp d'été dans le cadre du Centre provincial de l'autisme et de l'initiative reachAbility
- offre un financement pour des services de relève pendant l'été pour les enfants handicapés admissibles dans le cadre du programme de soutien direct aux familles
- offre du soutien aux programmes régionaux de services de relève dans les quatre régions de la province; ces programmes aident les familles à prévoir des services de relève pour leur enfant en les aidant à trouver et à obtenir les structures de soutien dont elles ont besoin.

Structures de soutien pour les adultes ayant un TSA et leur famille

Le gouvernement

- offre un soutien aux individus ayant un TSA dans le cadre du programme de soutien direct aux familles
- offre des services résidentiels pour répondre aux besoins des individus handicapés selon les capacités actuelles et applique la nouvelle politique de liste d'attente et le nouveau processus de placement prioritaire
- répond aux recommandations du rapport intitulé *Report of Residential Services* (2008), en se concentrant sur l'offre d'un financement durable
- offre du soutien aux adultes ayant un TSA dans le cadre des centres de services pour adultes
- offre un financement dans le cadre des RRS/IWK pour les services de santé mentale destinés aux membres de la famille, sur demande.

Perfectionnement des compétences et sensibilisation

Le gouvernement

- continue de soutenir le programme ACEE (Access to Community Education and Employment) en partenariat avec le Halifax Regional School Board, le Nova Scotia Community College et Independent Living Nova Scotia, ainsi que le programme Strait-to-Work de Port Hawkesbury en partenariat avec le Strait Regional School Board
- soutient le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, y compris les enseignants dans la salle de classe, les enseignants-ressources et les enseignants des centres d'apprentissage, ainsi que les orthophonistes, les psychologues scolaires et les chefs des équipes responsables de l'autisme
- soutient DirectioNS (association provinciale réunissant des prestataires de services dans le secteur professionnel et des programmes de jour) afin d'offrir aux gens des possibilités de travail et des options de programmes de jour.

Partenariats pour faciliter les programmes et les services de soutien

Le gouvernement

- soutient DirectioNS en ce qui concerne les options de financement destinées à envisager l'élargissement des possibilités de travail et des options de programmes de jour
- collabore avec le Centre provincial de l'autisme dans le cadre de la participation du centre du Comité des programmes et des services d'éducation spéciale.

Nouvelles mesures que le gouvernement prendra pour répondre aux besoins à vie des personnes autistes

Le gouvernement est en train de lancer une série de nouvelles mesures pour répondre aux besoins à vie des personnes autistes, en se fondant sur des pratiques exemplaires et réfléchies, des recherches fondées sur des données objectives et les recommandations du rapport *Les besoins à vie des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme de l'équipe consultative sur la gestion de l'autisme.*

Interventions et services de soutien pour les familles d'enfants d'âge préscolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA

- offrir un financement supplémentaire pour garantir que le programme EIBI est offert à tous les enfants d'âge préscolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA
- fournir un financement supplémentaire aux programmes d'intervention préventive en vue de soulager les pressions des listes d'attente
- analyser et examiner les implications de l'ajustement des lignes directrices en matière de revenus du programme de soutien direct aux familles du ministère des Services communautaires (pour les enfants âgés de 3 à 19 ans)
- explorer le dépistage préventif lors de la visite du médecin à 18 mois à l'aide d'un outil de dépistage qui dépiste les symptômes des TSA
- relier les plans de services familiaux individualisés pour les enfants d'âge préscolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA qui bénéficient des services du programme d'intervention préventive aux équipes de traitement de l'autisme des RRS/IWK
- mettre en évidence et diffuser les informations sur les services existants offerts par les RRS/IWK aux familles
- collaborer avec les RRS/IWK pour mettre en évidence le processus actuel de renvoi auprès d'un spécialiste pour les évaluations médicales ordinaires et mettre en évidence les lacunes dans ce processus.

Structures de soutien pour les enfants d'âge scolaire chez qui on a diagnostiqué un TSA

- maintenir en place un consultant provincial en autisme à temps plein qui offre son appui à la stratégie sur l'autisme dans les écoles publiques et qui dirige la coordination des besoins en perfectionnement professionnel définis par les conseils scolaires
- maintenir l'offre de spécialistes ou de consultants en autisme dans le cadre des dotations en personnel des conseils scolaires
- se livrer à une discussion avec les facultés des sciences de l'éducation des universités de la province concernant les contenus de cours qui portent sur les TSA
- maintenir un financement aux conseils scolaires réservé à l'offre de ressources et de sessions de perfectionnement professionnel correspondant aux programmes dont ont besoin les élèves ayant un TSA
- défendre la planification des transitions en tant que volet obligatoire du processus de planification de programme décrit dans la *Politique en matière d'éducation spéciale.*

Structures de soutien pour les adultes ayant un TSA et leur famille

- mettre en évidence les capacités qu'ont les régies régionales de la santé en matière d'évaluation des individus autistes et d'intervention pour la population adulte
- trouver des experts de la matière qui devront explorer les outils d'évaluation disponibles pour les adultes ayant un TSA et déterminer les formations nécessaires pour pouvoir appliquer ces outils
- passer en revue les recommandations du rapport intitulé *Report on Residential Services* (2008), en se concentrant sur l'offre d'un financement durable et sur la mise à jour des politiques et des procédures concernant les listes d'attente
- continuer d'offrir du soutien aux prestataires actuels de services de formation sur les aptitudes à la vie quotidienne (ACEE, Strait-to-Work, etc.), en partenariat avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Services communautaires
- explorer des initiatives avec les services de soutien à l'emploi afin de réunir le monde des affaires et le monde des services sociaux
- collaborer avec le comité de financement établi sur les centres de services aux adultes en vue d'envisager un renforcement des options en matière de travail et de programmes de jour
- offrir des informations de soutien sur les TSA aux animateurs responsables des handicapés au Nova Scotia Community College.

Perfectionnement des compétences et sensibilisation

- examiner la trousse du médecin (disponible à www.autismcentral.ca) pour déterminer dans quelle mesure elle est pertinente pour les médecins de la Nouvelle-Écosse
- mettre en évidence les lacunes dans la formation continue des médecins à l'heure actuelle et offrir des crédits de formation continue sur les TSA en partenariat avec les autres prestataires de services
- maintenir le financement pour le perfectionnement professionnel du personnel enseignant dans le domaine des TSA
- élargir les normes pour les services de santé mentale en Nouvelle-Écosse (*Standards for Mental Health Services in Nova Scotia*) et toutes les autres lignes directrices qui pourraient être élaborées à l'avenir en matière de pratique clinique afin de s'assurer qu'elles englobent les troubles du spectre de l'autisme
- discuter, en consultation avec le Centre provincial de l'autisme, de l'offre d'une formation appropriée aux secouristes et aux personnes qui gèrent les appels au 911, élaborer une session de formation sur les TSA et obtenir l'approbation du ministre pour cette formation si nécessaire
- fournir le calendrier d'appel de la police à des représentants du Conseil de l'autisme de la Nouvelle-Écosse pour que ce conseil puisse offre des sessions de sensibilisation aux TSA à diverses agences de police.

Partenariats pour faciliter les programmes et les services de soutien

- collaborer avec la communauté de l'autisme en vue de s'assurer que les familles disposent des ressources d'information
- collaborer avec des partenaires en vue d'élaborer une ressource d'information pour les familles
- collaborer avec les RRS/IWK en vue de garantir que les familles disposent d'informations sur les services de crise en santé mentale
- explorer, par l'intermédiaire des services de ressources humaines du ministère de la Santé et du Mieux-être, la possibilité de renforcer la formation sur les TSA pour les professionnels de la santé auprès du Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques
- explorer, avec la Commission de la santé mentale du Canada, la possibilité d'inclure les TSA dans le programme d'études en secourisme pour la santé mentale
- collaborer avec les établissements du postsecondaire en vue d'explorer les possibilités de renforcer les possibilités d'études postsecondaires pour les étudiants ayant des besoins spéciaux
- élaborer, en partenariat avec le Centre provincial de l'autisme, une liste de critères pour les familles qui cherchent une personne capable d'offrir des soins de relève
- élargir le partenariat avec les services de soutien à l'emploi sur le programme d'ententes sur le marché du travail pour les handicapés afin de faire augmenter le nombre de placements dans des emplois
- explorer les partenariats avec Sport Nova Scotia et les liens avec le programme Active Start en vue d'élaborer des programmes spécifiques après l'école et pendant les vacances, ainsi que les options pour les programmes de loisirs
- explorer les options de sports et de loisirs en vue de renforcer les possibilités de faire de l'exercice et du sport ou d'avoir des loisirs après l'école
- explorer les partenariats en vue de favoriser l'utilisation des écoles par la communauté pour des activités physiques, du sport et des loisirs offerts par les municipalités et les groupes et organismes locaux responsables de l'activité physique, du sport et des loisirs, afin d'offrir des programmes en dehors des périodes consacrées au programme d'études
- poursuivre le partenariat éducatif avec le NSELC (Nova Scotia Educational Leadership Consortium) en vue d'élaborer un module sur les TSA pour les éducateurs
- explorer la possibilité de collaborer avec les autres provinces de l'Atlantique et avec la Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA) en vue de mettre sur pied un « centre d'excellence » qui aiderait le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires à renforcer le savoir-faire du personnel en matière de prestation de services aux élèves ayant un TSA
- rencontrer le Conseil de l'autisme de la Nouvelle-Écosse pour discuter des besoins en matière de sécurité et déterminer les prochaines étapes
- faciliter l'échange d'un registre volontaire avec la police, si un tel registre était élaboré par une organisation non gouvernementale
- surveiller le projet « Lifesaver ».

ÉVALUATION

Est-ce que nous faisons une différence?

Nous allons contrôler et surveiller les progrès accomplis dans nos efforts pour répondre aux besoins de programmes et de services des individus atteints d'un TSA sur toute leur durée de vie.

Responsables de l'évaluation

Pour les mesures définies dans le plan, le gouvernement assurera la mise en place de plans d'évaluation afin de déterminer avec exactitude si les mesures produisent les résultats escomptés.

Évaluation des indicateurs de réussite

Nous évaluerons la réussite globale de ce plan d'action en mesurant les indicateurs de réussite suivants :

- Il y a plus d'enfants qui bénéficient des services du programme EIBI.
- Il y a une plus grande collaboration entre le programme EIBI et les écoles pour les élèves à l'entame de leur scolarité à la maternelle.
- On surveillera la réactivité des parties intéressées aux programmes et aux services offerts.
- Il y a plus de familles bénéficiant des services des programmes d'intervention préventive.
- Il y a plus de familles bénéficiant des services du programme de soutien direct aux familles.
- Il y a une plus grande disponibilité des ressources d'information destinées à aider les individus atteints d'un TSA et leur famille.
- Il y a des initiatives coordonnées de formation qui répondent aux besoins.
- On met à jour les résultats visés par le plan d'action en 2012–2013.

ANNEXE A

Initiatives actuelles du gouvernement pour répondre aux besoins à vie des personnes atteintes d'un TSA

1. Il existe une capacité de diagnostic pour les enfants et les jeunes à travers la province. Chaque régie régionale de la santé (RRS) a un processus établi d'évaluation des autistes ou a accès à un tel processus d'évaluation.
2. On offre aux RRS/IWK un soutien financier en vue d'offrir un outil de diagnostic pour les enfants d'âge scolaire dont on soupçonne qu'ils ont un TSA.
3. On offre à tous les conseils scolaires un appui pour qu'ils aient des enseignants/spécialistes du soutien en autisme qui pourront aider les équipes de planification de programme des écoles et répondre aux besoins de formation du personnel.
4. Des bilans de santé ordinaires sont disponibles par l'intermédiaire des généralistes ou des pédiatres à travers la province. Si nécessaire, on peut renvoyer les gens auprès d'un orthophoniste, un ergothérapeute, etc.
5. Les individus ayant un TSA ont accès à tout un éventail de professionnels de la santé par l'entremise des RRS/IWK : psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, etc. Ils ont accès aux orthophonistes par l'intermédiaire des centres de traitement des troubles de l'audition et du langage de la Nouvelle-Écosse.
6. Les programmes de santé mentale des RRS/IWK offrent des traitements comportementaux avec des cliniciens spécialisés. Les besoins en santé physique sont traités par l'intermédiaire des médecins et des cliniques. Les besoins en communication sont traités par l'intermédiaire des centres de traitement des troubles de l'audition et du langage de la Nouvelle-Écosse et des orthophonistes embauchés par les conseils scolaires.
7. Des services de soutien en santé mentale en cas de crise sont disponibles dans toutes les RRS/IWK. Le numéro d'appel 811 est géré par des infirmières qui peuvent renvoyer les familles auprès des services de soutien en santé mentale en cas de crise ou des urgences des hôpitaux de la région. Dans la Municipalité régionale d'Halifax, on a une équipe mobile de soutien en santé mentale en cas de crise.
8. Des services de santé mentale sont disponibles dans toutes les RRS/IWK pour répondre aux problèmes de santé mentale des familles.
9. Le Centre provincial de l'autisme se livre à l'heure actuelle à des initiatives d'éducation et de sensibilisation sur les TSA. Le consultant en autisme du ministère de l'Éducation et les équipes responsables de l'autisme dans tous les districts scolaires s'occupent de l'éducation sur les TSA.
10. Les RRS/IWK font des évaluations diagnostiques des TSA et demandent des tests médicaux complets si nécessaire. On fait tout ce qui est possible pour accueillir les patients dont le cas a été renvoyé auprès des RRS/IWK en temps voulu et pour communiquer rapidement les résultats de l'évaluation à la famille.

11. Le programme EIBI est disponible dans les huit RRS/IWK. À l'heure actuelle, 50 pour cent des enfants du préscolaire sont vus dans le cadre du programme EIBI. Les travaux de recherche publiés sur la question confirment que le modèle du programme EIBI utilisé par la province est efficace (I. Smith, R. Koegel, L. Koegel, D. Openden, K. Fossum et S. Bryson, « Effectiveness of a Novel Community-Based Early Intervention Model for Children with Autistic Spectrum Disorder », *American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities*, vol. 115, n° 6, p. 504–523). On offre une formation aux parents dans le cadre du programme EIBI.
12. La politique 2.2 de la *Politique en matière d'éducation spéciale* du ministère de l'Éducation établit un processus de planification de programme que les conseils scolaires doivent suivre pour répondre aux besoins individuels des élèves en matière d'apprentissage. La politique 2.6 prévoit l'élaboration d'un plan de programme individualisé fondé sur une évaluation des forces et des besoins de l'élève. Ce processus permet de répondre aux besoins individuels des élèves ayant un TSA.
13. Le ministère de l'Éducation distribue une subvention de 200 000 $ aux conseils scolaires sur demande de remboursement pour le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, y compris les enseignants-ressources, les enseignants des centres d'apprentissage, les psychologues scolaires, les orthophonistes et les chefs des équipes responsables de l'autisme. Chaque année, les conseils scolaires soumettent leurs propositions à la Division des services aux élèves du ministère de l'Éducation, qui les examine.
14. Le ministère de l'Éducation distribue une subvention de 213 000 $ aux conseils scolaires pour les services de dépistage et d'intervention préventive, afin de faciliter la transition pour les élèves ayant un TSA qui entament leur scolarité en maternelle.
15. On a embauché un consultant provincial en autisme à temps plein pour l'année scolaire 2010–2011. Cette personne préside les réunions du comité consultatif provincial en autisme. Ce comité se réunit plusieurs fois par an pour définir et coordonner les activités de perfectionnement professionnel dans les conseils scolaires et soutenir les initiatives en autisme du ministère de l'Éducation.
16. Tous les conseils scolaires ont des enseignants/spécialistes en autisme ou des consultants qui aident les équipes de planification de programme dans les écoles et qui répondent aux besoins en formation du personnel.
17. Tous les conseils scolaires ont des orthophonistes dans le cadre de leur dotation en personnel. La politique 1.3 de la *Politique en matière d'éducation spéciale* du ministère de l'Éducation recommande et applique un taux de 2 000 élèves par orthophoniste.
18. Dans le cadre de la Politique en *matière d'éducation spéciale*, tous les conseils scolaires "apportent à l'heure actuelle leur appui pour la transition vers l'école secondaire pour les élèves ayant un TSA. Ce service est offert par l'intermédiaire de postes dans le secteur des services aux élèves : coordinateurs des services aux élèves, enseignants en planification de programme, enseignants responsables des transitions, etc.

19. Les éducateurs se voient offrir des activités de perfectionnement professionnel par l'intermédiaire d'une subvention du ministère de l'Éducation, du financement des conseils scolaires pour le perfectionnement professionnel, des subventions de perfectionnement professionnel du syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU) et de l'équipe consultative provinciale sur l'autisme en éducation.
20. Le ministère de l'Éducation prévoit, dans le cadre de la politique 1.3 de la politique en matière d'éducation spéciale de la *Politique en matière d'éducation spéciale*, une subvention en éducation spéciale pour les conseils scolaires. Ceux-ci peuvent utiliser ces fonds pour acheter des ressources spécialisées. Il existe des bibliothèques de prêt sur l'autisme dans certains conseils scolaires pour faciliter l'élaboration de programmes pour les élèves ayant un TSA.
21. Le ministère de l'Éducation et le ministère des Services communautaires soutiennent le programme ACEE (Access to Community Education and Employment) en partenariat avec le Halifax Regional School Board, le Nova Scotia Community College et Independent Living Nova Scotia, ainsi que le programme Strait-to-Work à Port Hawkesbury en partenariat avec le Strait Regional School Board et avec le Nova Scotia Community College.
22. Le Centre provincial de l'autisme apporte son soutien en matière d'emploi dans le cadre du programme « Autism Works », programme d'aide sur place pour les employés et les employeurs basé sur le modèle TEACCH.
23. Le ministère de l'Éducation collabore avec l'Université Acadia dans l'exploration du renforcement des possibilités de formation postsecondaire pour les étudiants qui ont des besoins spéciaux.
24. Le ministère de l'Éducation s'efforce, en partenariat avec le Nova Scotia Community College, de s'assurer que les élèves ayant des crédits obtenus dans le cadre d'un PPI bénéficient d'une attention particulière pour l'accès aux programmes du Nova Scotia Community College.
25. Les universités de la province offrent des informations sur les TSA dans leurs facultés des sciences de l'éducation et de psychologie; c'est également le cas à l'École des troubles humains de la communication à l'Université Dalhousie.
26. Les individus ayant un TSA disposent de structures de soutien dans le cadre du programme de soutien direct aux familles du ministère des Services communautaires s'ils ont des retards dans leur développement et manifestent des comportements graves d'extériorisation.
27. Le ministère des Services communautaires offre des services résidentiels pour répondre aux besoins des individus handicapés, selon les capacités actuelles et avec un placement prioritaire dans les listes d'attente.
28. On offre un camp d'été par l'intermédiaire du Centre provincial de l'autisme et le ministère des Services communautaires a un partenariat avec reachAbility pour offrir des camps avec accueil pour la nuit.

29. Les enfants handicapés admissibles bénéficient d'un financement pour les services de soins de relève par l'entremise du programme de soutien direct aux familles du ministère des Services communautaires.
30. Le ministère de la Santé et du Mieux-être offre, par l'intermédiaire de sa Zone de responsabilité de l'activité physique, du sport et des loisirs, un financement pour le programme de développement régional. Ce programme est conçu en vue de soutenir les activités qui correspondent aux objectifs et aux priorités des communautés et aux domaines prioritaires de la Zone de responsabilité de l'activité physique, du sport et des loisirs : développement des occasions de faire de l'exercice, du sport et des loisirs, renforcement des capacités, égalité des sexes, développement du bénévolat, niveaux d'activité physique des enfants et des jeunes, activités sûres et équitables, mesures pour répondre aux besoins des populations traditionnellement défavorisées. Les organismes du secteur de l'autisme qui répondent aux exigences d'admissibilité peuvent faire une demande de subvention.
31. Le ministère de l'Éducation et le ministère des Services communautaires offrent des formations sur les aptitudes à la vie quotidienne dans le cadre d'ACEE et de Strait-to-Work, ainsi que dans les centres de services aux adultes.
32. Le Centre provincial de l'autisme est en train d'élaborer un modèle de soutien sur les aptitudes à la vie quotidienne et de mettre à l'essai des modules sur les aptitudes à la vie quotidienne.
33. Le ministère des Services communautaires offre du soutien aux adultes ayant un TSA par l'intermédiaire de ses centres de services aux adultes.
34. Le ministère des Services communautaires collabore avec DirectioNS pour offrir des possibilités de travail et des options de programmes de jour.

ANNEXE B

Domaines à étudier davantage

Le gouvernement va étudier les domaines suivants davantage :

- contrôle des listes d'attente pour les évaluations diagnostiques des enfants d'âge scolaire et formations supplémentaires, en fonction des ressources disponibles, pour développer les capacités
- exploration du besoin d'analystes du comportement en guise de ressource supplémentaire pour les enfants, les jeunes et les adultes ayant des problèmes de comportement importants ou graves
- exploration de la situation du programme d'intervention comportementale au Nova Scotia Community College
- enquête sur les options de financement pour les formations choisies concernant les outils d'évaluation des meilleures pratiques en matière de diagnostic de TSA chez les adultes
- possibilités de partenariat avec les universités de la province pour offrir des cours sur les troubles du spectre de l'autisme
- efforts, dans le cadre du processus de planification budgétaire, pour mettre à jour les politiques et les procédures concernant les listes d'attente afin de répondre aux besoins de placement prioritaire dans les services résidentiels
- exploration des options d'élargissement des places dans les programmes de loisirs pour les enfants handicapés, dans le cadre des ressources disponibles